

Création des micro-entreprises en Algérie par des membres de la communauté nationale à l'étranger

Le Consulat d'Algérie à Nantes informe les membres de la communauté algérienne résidant dans sa circonscription que le Ministère Délégué auprès du Premier Ministre en charge des micro-entreprises a adopté une nouvelle stratégie pour ce secteur qui comprend la création de mécanismes permettant la participation de la communauté nationale à l'étranger dans les efforts visant à développer le secteur.

Le Ministère Délégué vise, à travers cette stratégie, à relancer le secteur et à créer plus d'un million de micro-entreprises dans les prochaines années, et il invite les membres de la communauté nationale établie à l'Etranger à participer à la réalisation de cet objectif en créant leurs micro-entreprises dans le pays tout en profitant de tous les Avantages et Facilités accordées à la jeunesse algérienne dans ce domaine par le biais de l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (ANADE).

Le Ministère Délégué prépare un "Guide du Jeune Entrepreneur" et publiera incessamment des contenus audiovisuels afin d'informer et de guider les jeunes porteurs de projets issus de la communauté nationale à l'étranger. UN Guichet leur sera dédiée au niveau de la Direction Générale de l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (DG-ANADE) qui sera chargé de les recevoir et de les accompagner dans la réalisation de leurs projets.

Par conséquent, le Consulat invite les jeunes algériens de notre communauté intéressée par ce domaine à lui adresser, par courrier et / ou mail, leurs idées, leurs suggestions et le type de projets qu'il entend réaliser afin de les transférer à l'autorité compétente en Algérie.

Adresses Mail :

contact@consulat-nantes-algerie.fr

consulat.d.algerie@wanadoo.fr